

MESURES COMMUNAUTAIRES CONCERNANT LES VIANDES
ET LES PRODUITS CARNES (HORMONES)
PLAINTÉ DEPOSEE PAR LES ETATS-UNIS

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 10 décembre 1997, adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément au *Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

Suite à ma lettre du 21 novembre 1997, et après consultation avec les parties au différend, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'Organe d'appel ne sera pas en mesure de distribuer son rapport concernant cet appel pour le 23 décembre 1997, en raison de la nature exceptionnelle de cette affaire, du temps nécessaire pour la traduction et de la période de congé de Noël. En conséquence, le rapport de l'Organe d'appel concernant cet appel sera distribué aux Membres de l'OMC pour le vendredi 16 janvier 1998.